Aspects phonétiques et phonologiques du E-muet du français

Abstract: We propose, in this article, to show a short view of the status and the evolution of the French "E-muet". This phoneme, specific of French because its instable aspect, requires a special attention by those who want to know its characteristics in a didactic perspective.

Keywords: "E-muet", status, evolution, didactic perspective.

Résumé: Cet article propose un bref aperçu du statut et de l'évolution historique de ce qu'on appelle en français "E-muet". Ce phonème, spécifique du français de par son statu instable, mérite une grande attention de la part de tous ceux qui sont soucieux de connaître ses caractéristiques dans une perspective didactique.

Mots-clefs: E-muet, statut, évolution historique, perspective didactique.

Une des caractéristiques du E-muet est son instabilité à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le E-muet peut aussi bien apparaître que disparaître : il existe très peu de situations où sa présence est définitive et certaine. Ensuite, il est très difficile de définir son timbre, qui subit de grandes variations en fonction d'un nombre indéfini de paramètres.

L'origine de ce "flou" phonétique et phonologique réside dans le fait que le E-muet a très rarement une fonction d'information. La voyelle E-muette a comme caractéristique principale de pouvoir disparaître dans la chaîne parlée, sans modifier le sens du message. Un Français comprendra toujours le segment de l'énoncé *je vois*, qu'il soit prononcé [32'vwa], ['3vwa], [3¢'vwa], ou [3œ'vwa].

La complexité même de l'utilisation du E-muet est à la base de la difficulté d'établir une règle unique. Il existe un ensemble de petites règles de portée plus ou moins générale. Le timbre du E-muet n'est, en revanche, régi par aucune règle phonologique et oscille librement entre le $[\mathfrak{p}]$ central, le $[\mathfrak{p}]$ fermé et le $[\mathfrak{m}]$ ouvert.

1 Les différentes dénominations du E-muet

La complexité du E-muet apparaît de façon frappante dans la multiplicité des dénominations qui ont pu lui être attribuées depuis le XVIème siècle.

La première dénomination du E-muet fut "E féminin", parce qu'il était la marque morphologique du féminin. Il permettait de distinguer par exemple *aimé* de *aimée*.

L'appellation "E sourd" évoque l'absence de sonorité lors de l'émission de la voyelle. L'absence de vibrations des cordes vocales ne caractérise certes pas le E-muet tel qu'il est émis de nos jours. Cette appellation correspond davantage à une impression auditive qu'à une réalité phonétique. En fait, la faiblesse d'une voyelle est souvent perçue et considérée comme une perte de sonorité. Ainsi, il ne s'agit pas d'une appellation satisfaisante.

Les phonéticiens optent jusqu'alors pour la dénomination "E caduc". Martinet (1972) fait une corrélation entre ce terme et les feuilles caduques d'un arbre : le E est caduc "comme sont les feuilles de platane ou de hêtre qui tantôt pendent aux branches, tantôt disparaissent, entraînées par le vent" (p. 13).

Pour Carton (1974), l'idée qu'un son puisse tomber lui paraît incorrecte. Delattre (1966) préfère nommer cette voyelle "E instable". Carton (cité plus huat) estime pourtant que ce terme est inadéquat, la voyelle étant stable quand elle est présente. Delattre (cité plus haut) utilise le terme "E-muet" quand il est presque toujours élidé et "E caduc" quand il peut être prononcé.

Le terme "E neutre" peut être utilisé, mais il ne correspond pas plus à la réalité que les autres dénominations, car une voyelle neutre est une voyelle qui est intermédiaire entre les positions cardinales (ni ouverte, ni fermée, ni antérieure, ni postérieure, ni arrondie, ni rétractée). Or, le E-muet s'identifie souvent au $[\phi]$ ou au $[\infty]$ et peut donc être antérieur et labial.

Une autre dénomination possible pour le "E-muet" est "E central", terme qui fait référence à sa position articulatoire, c'est-à-dire la partie centrale du dos de la langue, qui se rapproche du milieu de la voûte palatine, par opposition aux voyelles antérieures ou postérieures. Les mêmes remarques faites à propos du "E neutre" sont valables pour le "E central", qui ne constitue pas une définition idéale.

Un autre terme est celui de "E résurgent" qui est très peu employé. Le "schwa" ou "chva" est une dénomination très courante. Ce terme est la transcription d'un mot hébreu signifiant "néant". Cette dénomination manque aussi de précision, vu que cette voyelle n'est pas inexistante.

L'étude de Walter (1977) montre que la complexité du phénomène est à la base des différentes dénominations reçues au long des études faites depuis le XVIème siècle. Nous le citons :

À cette époque, on distinguait en général entre l'e masculin (qui englobait l'e et l'e ouvert) et l'e féminin. De e féminin, on est passé à e sourd quand on a voulu insister sur le caractère affaibli du timbre de la voyelle. Puis cette voyelle disparaissant dans certaines conditions, c'est la dénomination E-muet qui a vu le jour. C'est cette tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, bien à tort puisque cette voyelle, dit E-muette, ne l'est pas toujours (p. 22).

Mais la dénomination "E-muet" est, elle aussi, défaillante car dire qu'une lettre est muette signifie que celle-ci n'a pas de réalité acoustique. Or, cela est loin d'être vrai, car si elle peut ne pas être réalisée, comme dans *famille*, elle peut l'être dans *peloton*.

Malgré le manque de précision sémantique dont tous ces termes font preuve, on a adopté la terminologie de "E-muet" d'une façon conventionnelle dans la littérature phonétique du français.

2 Origine du E-muet - Du latin au français ancien

Un grand nombre de voyelles du latin ont subi un affaiblissement en ancien français. Ce phénomène a fait naître le /ə/ central que l'on ne trouve plus guère aujourd'hui, mis à part peut-être, comme le signale Zink (1977), dans des mots expressifs comme l'interjection d'embarras "euh". Le statut phonologique de ce /ə/ central est beaucoup plus clair que celui du E-muet contemporain, même si son unique fonction est déjà de soutenir un groupe consonantique.

En effet, cette voyelle caractéristique de l'ancien français était un phonème au même titre que les autres voyelles. Il avait non seulement un pouvoir distinctif, mais aussi un timbre bien à lui et très distinct de $|\phi|$ fermé et de $|\infty|$ ouvert. Le lieu d'articulation de cette voyelle était localisé au centre de la cavité buccale, en arrière de $|\phi|$ et $|\infty|$, la langue se trouvant en positon d'inertie et aucune projection des lèvres n'étant à observer. On retrouve ce $|\infty|$ central en allemand dans le mot *Gabe* ou en anglais dans le mot villa.

C'est surtout la voyelle /a/ du latin qui est à l'origine du /ə/ central. Zink (cité plus haut) dit aussi que "c'est vers le *e* central que reculent les *a* en voie d'affaiblissement" (p. 3).

3 Les différentes positions du E-muet

3. 1 En position initiale

La tendance neutralisante et les rares cas d'amuïssement atteignent les voyelles atones, même si, dans cette position, elles sont plus fermées que les voyelles atones antérieures et finales.

Lorsque la chute d'une consonne intervocalique place le /a/ en hiatus devant une voyelle accentuée (spécialement devant /y/), /a/ se ferme et se centralise en /ə/ central au moment ou /y/ se palatalise. Cette centralisation a lieu vers le VIIIème siècle si l'hiatus est ancien et, dans le cas contraire, elle se produit au XIème siècle (*maturum* [a] devient *meur* [ɛ]).

Si /a/ est précédée d'une consonne vélaire palatalisée, la voyelle se ferme en /e/ fermé au Vème siècle et, finalement, se transforme en /ə/ central au XIème siècle (*caballum* [a] devient *cheval* [ə]).

3. 2 En position prétonique interne

Dans cette position, /a/ s'assourdit en syllabe ouverte et passe à /ə/ central au VIIème siècle. Il s'agit d'un phénomène largement représenté, notamment dans la formation du futur et du conditionnel des verbes du premier groupe (canta'rayyo [a] devient chanterai [ə]), dans les adverbes en -ment tirés des adjectifs de la première classe (firma'mente [a] devient fermement [ə]), ainsi que dans les dérivés nominaux de thèmes en "a" (pecca'torem [a] devient pêcheur [e]).

3. 3 En position finale

Dans cette position, les voyelles s'amuisent en général. /a/ fait cependant exception : il s'affaiblit sans s'effacer graphiquement (porta devient porte [a], portant [a] devient portent [a]).

4 L'évolution du /ə/ central

Le /ə/ central connaît, surtout en moyen français, une atténuation progressive (non conditionnée) qui va jusqu'à l'effacement, à des dates variables, selon sa place dans le mot.

Au XV^{ème} siècle, le premier signe d'effacement apparaît : la voyelle glisse vers l'avant et s'intègre dans la série des voyelles labialisées, c'est-à-dire entre $[\emptyset]$ et $[\infty]$.

Au XVIème siècle, le /ə/ s'amuit en français populaire. Vers 1620, les grammairiens notent un son tout juste perceptible et, après 1630, ils le considèrent comme amuï. Seuls les encadrements de trois consonnes, nés des combinaisons occasionnelles de la chaîne parlée, peuvent le rétablir, phénomène qui se produit encore aujourd'hui.

5 La destinée du /ə/ en fonction de sa position dans le mot

5. 1 L'amuïssement en syllabe interne

Il se fait au cours des $IX^{\grave{e}me}$ et $X^{\grave{e}me}$ siècles. Entre /m/ et /R/, le /E/ prétonique des futurs et conditionnels s'amuit dans tous les dialectes ([dɔnəˈRe] devient [dɔnˈre], mais au $XV^{\grave{e}me}$ siècle, on retrouve la prononciation [dɔnəˈRe]).

Entre /R/ et /v/, il se produit le même phénomène (mirabilia devient merveille).

Entre deux /R/, le /ə/ s'amuit au XIIème siècle (*durera* devient *durra*). Au XVIème siècle, l'orthographe ratifie les effacements les plus anciens. C'est ainsi que *sacramentum* [a], qui était devenu *sairement* [ə], se transforme finalement en *serment*.

Au même moment, les poètes de la Pléiade hésitent à compter dans la mesure du vers un "e" qui ne se prononce plus.

5. 2 L'amuïssement en syllabe finale

Aux IX^{ème} et X^{ème} siècles, le /ə/ tend à s'amuïr spécialement dans les désinences de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel et dans quelques formes du subjonctif (notamment les verbes "être" et "avoir").

Aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, le /ə/ s'amuit dans les désinences des première et deuxième personnes du singulier en "oies" et dans celles du subjonctif. Cet amuïssement se fait avec ou sans ratification de l'orthographe.

5. 3 En syllabe initiale

Dans une telle position, le /ə/ ne s'amuit pas aussi facilement qu'en position intérieure ou finale.

5. 4 Les conséquences de l'amuïssement du /ə/

Au XVII^{ème} siècle, deux faits importants découlent de l'amuïssement du /ə/ :

Dans les terminaisons en hiatus, la voyelle qui précède le /ə/ s'allonge sensiblement en devenant finale (roue [ˈRuə] devient [ˈRu]). Il se produit un allongement compensatoire qui introduit une opposition quantitative. La longueur de la voyelle finale représente ainsi un indice dans la marque du genre, notamment dans les formes couplées du type : ami/amie, porté/portée, voulu/voulue.

Vers 1900, l'opposition de durée s'atténue pour finalement disparaître. La chute du /ə/ final uniformise le statut rythmique des mots français, en ramenant à des oxytons tous ceux qui ne l'étaient pas ([aʀˈma] devient [armə] au VIIème siècle, puis [armə] au XVème siècle et, finalement, se transforme en [arm] au XVIIème siècle).

6 La réforme érasmienne

Dans la seconde moitié du XVIème siècle, les humanistes réagissent contre l'usage médiéval qui calquait la prononciation du français sur celle du latin et qui consistait à lire [ə] pour [e], et [u] pour [o]. Ils décident de restituer les timbres d'origine, mais ce mouvement prend une telle ampleur qu'il dépasse le cadre du latin et influe fortement la prononciation du français.

C'est ainsi qu'au cours des XVIème et XVIIème siècles, le [ə] central est ramené à [e] fermé. On le remarque dans certains mots comme *félon, séjour*, ainsi que dans les préfixes dé-, pré- et partiellement dans ré. On peut ainsi opposer certains mots qui ne se différencient que par leur préfixe : par exemple *reformer* et *réformer*.

Le /ə/ parvient tout de même à se maintenir dans les termes les plus usuels et dans le parler conservateur des campagnes : il subsiste par exemple dans les mots *devoir*, *jeter*, *mener*, *premier*, *belette*, ou *semer*.

7 Le maintien et l'élision du E-muet en français parlé et les règles régissant le comportement du E-muet

7. 1 La loi des trois consonnes

Elle démontre le fait que le E-muet :

"-se prononce seulement lorsqu'il est nécessaire pour éviter la rencontre de trois consonnes ;

-quand il est séparé de la voyelle qui précède par une seule consonne, il tombe toujours ;

-quand il est séparé de la voyelle qui précède par deux consonnes, il se prononce toujours. Mais, lorsque s se trouve entre deux consonnes, les trois consonnes se prononcent sans insertion d'E, alors que dans un groupe composé de consonne + r, au contraire, l'e subsiste toujours".

Il faut savoir que la loi des trois consonnes ne concerne en fait que les consonnes précédant le E-muet. Le nombre de consonnes qui suit le E-muet a très peu d'importance.

D'autre part, il n'est pas vrai que le E-muet se prononce seulement lorsqu'il est nécessaire pour éviter la rencontre de trois consonnes. Il est tout à fait possible de trouver en français des groupes consonantiques à trois, quatre, cinq et même occasionnellement six consonnes, notamment lorsqu'un nombre important de monosyllabes contenant chacun un E-muet, se succèdent (par exemple, dans une phrase comme *je ne me demande pas ce que je fais*, la suppression d'un certain nombre de E-muets peut provoquer la mise en contact de plusieurs consonnes).

8 L'occurrence du E-muet en fonction de sa position dans le groupe rythmique

La loi des trois consonnes est variable dans toutes les positions où peut se trouver le E-muet.

8. 1 En syllabe initiale de groupe rythmique

Comme l'écrit Walter (1977), "il semblerait qu'on assiste actuellement à un lent processus de stabilisation de la voyelle, en particulier en première syllabe" (p. 09).

Ceci semble être dû à deux raisons :

- a) la fréquence accrue de l'accent d'insistance sur la première syllabe d'un énoncé.
- b) la confusion de plus en plus flagrante de la voyelle naguère neutre avec les unités distinctives du système [ø] et [œ] semble entraîner une conformité de comportement du /ə/.

Delettre (apud Carton, 1974) estime que, en ce qui concerne le E-muet de monosyllabe initial, le facteur psychologique (c'est-à-dire l'attraction de la position initiale de la phrase) joue contre le facteur mécanique et l'emporte généralement, mais d'autant moins que ce dernier facteur lui oppose de résistance. De plus, il faut tenir compte du désir de ne pas commencer une phrase par un groupe consonantique non traditionnel.

Malécot (1977) estime, lui aussi, que le E-muet est plus stable dans une voyelle initiale que partout ailleurs. En comparant les monosyllabes "me", "ce", et "que" dans différentes positions, il a remarqué que le E-muet tombait davantage en position intérieure qu'en position initiale.

Au contraire, Dell (1973) pense que la syllabe initiale après une pause est un contexte où le comportement du schwa varie le plus d'un locuteur à l'autre. Léon (1992) considère également le E-muet instable en syllabe initiale. Il pense qu'on entend aussi fréquemment [39'par] que ['3par] (*je pars*).

8. 2 Le E-muet en position interne de groupe rythmique

La loi des trois consonnes concerne particulièrement le E-muet en syllabe intérieure de groupe rythmique.

On assiste à une tendance à la disparition généralisée du E-muet en position intérieure. On constate même des effacements de "eu". Il n'est pas rare d'entendre [deʒˈne] pour *déjeuner* ou bien [Raʒˈniʀ] pour *rajeunir*. Un phonème manquant en milieu de mot long est plus facilement reconstitué qu'en début de mot.

Notons le cas particulier des formes du futur et du conditionnel des verbes en "-er", pour lesquelles le E-muet tombe non seulement lorsqu'il est précédé d'une seule consonne (tu voleras [tyvɔlˈʀa], mais aussi facultativement lorsqu'il est précédé de deux consonnes ou plus (tu parleras [typarləˈʀa]).

Au contraire, Léon (1992) estime que la suppression du E-muet n'est pas facile à l'intérieur d'un mot à forte cohésion.

Ce sont les monosyllabes qui retiennent le mieux leur E-muet, grâce à leur extrême brièveté dont l'identité est fortement menacée par la perte de l'une de leurs composantes1.

8. 3 Le E-muet en position finale de groupe rythmique

Dans cette position, le E-muet ne se prononce jamais, sauf dans certains cas particuliers. C'est à la jointure externe d'un mot que la suppression du E-muet est la plus facile. À l'oral, le E-muet en fin de mot sert à marquer la prononciation de la consonne finale (*porte*), alors que celle -ci ne se prononce généralement pas quand elle est elle-même finale (*port*).

Dell (cité plus haut) relève que les E-muets des clitiques2 sujets du verbe, qui apparaissent dans les questions nécessitant une inversion de sujet, tombent toujours (qui est-ce ? [ki'ɛs], qui suis-je 3 [ki'sqiʒ]).

Il n'y a que dans le vers français que le E-muet final est prononcé. On parle alors de rime féminine (terminée par [ə]) et de rime masculine (terminée par une consonne).

Le facteur rythmique influe considérablement le comportement du E-muet. Léon (apud Walter, 1977) a remarqué que le /ə/ de appartement durait 7cs devant une pause, 5cs dans appartement vide et 3cs dans appartement vidé. Il semble donc que lorsque le E-muet est suivi un nombre important de syllabes, il est facilement supprimé.

Cela se vérifie également pour les mots composés. D'après l'étude faite par Léon, le E-muet des mots composés se maintient à 100% quand le deuxième élément est monosyllabique (*garde-fou* [garð'fu]), mais est supprimé à 90% quand le deuxième élément est polysyllabique (*garde-barrière* [gardba'rier]).

Le même processus est valable pour des groupes susceptibles de contenir un /ə/ épenthétique : *ours blanc* [ursəˈblɑ̃] prend un [ə] car ce dernier n'est suivi que d'une syllabe, alors que *arc-boutant* [arkbuˈtɑ̃] peut très bien s'articuler sans [ə] épenthétique car s'il se prononçait, il serait suivi de deux syllabes.

Comme le dit Dell (cité plus haut), je cite :

le schwa tombe d'autant plus facilement que le groupe au début duquel il figure est long, c'est-à-dire d'autant plus facilement qu'il est éloigné de l'accent principal de groupe. Il tombe par exemple avec une facilité croissante dans les trois phrases suivantes : venez, venez ici, venez boire un verre (p. 18).

9 Les critères articulatoires

Malécot (1977) met en rapport le degré d'aperture des deux phonèmes vocaliques qui précèdent le E-muet et l'occurrence de celui-ci. Il confirme en effet que le E-muet est omis le plus fréquemment lorsque le degré d'aperture du premier phonème est plus grand que celui du deuxième : il est plus facile de dire *fermeture* [ferm'tyr] que *apprenez* [apr'ne].

S'ajoute à ce phénomène le facteur de la succession des consonnes qui, selon le phonéticien, doit aller de l'arrière vers l'avant : Le E-muet tombe plus fréquemment dans *fortement* (arrière-avant et grande aperture-petite aperture) que dans *flasquement* (avant-arrière-avant).

Delattre (apud Malécot, 1976) indique que la stabilité d'une voyelle est améliorée par une forte "consonne d'appui". Si le E-muet est précédé d'une consonne forte et suivi d'une consonne très faible, il tend à subsister (*que voulez-vous* ? [kəvule'vu]). Mais, si la situation est inversée, le E-muet tend à tomber (*je pense* ['ʒpãs]).

Léon (cité plus haut) estime qu'une consonne occlusive au début d'un groupe rythmique a tendance à maintenir le E-muet qui la suit.

9. 1 Cas particuliers où la présence du /ə/ est obligatoire

Il existe quelques rares positions articulatoires où le E-muet est toujours prononcé. C'est le cas des E-muets suivis immédiatement par un mot commençant par un "h". *Le hêtre* ['lətr] s'oppose à *l'être* ['lɛtr], ou *dehors* [də'ər] s'oppose à *dors* ['dər].

Fouché (apud Léon, 1992) explique le phénomène du E-muet maintenu devant le "h" par le fait que "le maintien du /ə/ est lié aux liaisons qui sont possibles ou ne le sont pas" (p. 12).

Le Français, contrairement à l'Anglais ou à l'Allemand, enchaîne deux voyelles contiguës sans coup de glotte entre les deux. Cependant, on en observe parfois en français dans la prononciation moderne.

La rencontre de deux voyelles est contraire à la syllabation française. C'est pourquoi on observe une tendance populaire vers la suppression du E-muet devant une autre voyelle, même précédée de "h" (dans un langage peu soutenu, *le hérisson* se prononce souvent [leri'sɔ̃]).

En général, la liaison est évitée non seulement devant "h" mais aussi devant "w", "j" et les numéraux "un", "huit" et "onze", ainsi que devant "onzième".

Le pronom "le" précédé de l'impératif (dans *fais-le* [fɛˈlə]) conserve toujours son E-muet pour des raisons prosodiques. En effet, dans ce cas-là, le pronom se trouve en fin de groupe rythmique et est donc marqué d'un accent rythmique. D'après Pernot (1929), le pronom se conserve également pour des raisons sémantiques : "le pronom "le" a de l'importance au point de vue du sens et l'seul ne mettrait pas suffisamment en relief l'idée qu'il s'agit d'exprimer" (p. 21).

Le maintien du E-muet est obligatoire dans le pronom "ce" lorsque ce dernier est utilisé en initiale de phrase (*Ce à quoi il faut s'attendre* [səakwailfosaˈtɑ̃dʀ]).

Le pronom "je" est maintenu dans la formule *je soussigné*, … [3əsusi'ŋe]. Signalons cependant que cette formule est essentiellement employée à l'écrit mais très peu à l'oral.

On enseigne souvent aux élèves que le E-muet se prononce toujours devant [Rj] et [lj]. Or, il est, actuellement, tout à fait courant de prononcer *ils ne valent rien* [ilnvalˈRjɛ̃] ou alors *ils en tiennent lieu* [ilzɑ̃tjɛnˈljø]. Carton (1974) pense d'ailleurs qu'il n'y a pas lieu de faire une exception pour ces groupes consonantiques.

D'après Dell (cité plus haut), il existe quelques rares mots qui ne perdent jamais leur E-muet final devant un mot commençant par une consonne. C'est le cas de "quelques" et de "presque" (quelques soupirs [kelkəsu'pir], presque toujours [preskətu'ʒur]).

Dans la métalangue, des E-muets qui, au départ, n'étaient pas du tout obligatoires peuvent le devenir. C'est surtout le cas des monosyllabes : on prononce toujours le deuxième "e" de la phrase *le "je" de "je mange"* [lɛʒədəʒɛˈmãʒ]. Signalons d'ailleurs que devant des guillemets, le E-muet subsiste toujours.

Certains mots conservent un E-muet qui devrait être élidé d'après les règles énoncées précédemment. C'est le cas de :

gu e non	[gəˈnɔ̃]
p e naud	[pəˈno]
qu e nouille	[kəˈnuj]
au e relle	[kəˈrɛl]

On peut penser que les groupes consonantiques qui résultent de la chute du [ə] (à savoir [gn] et [pn]) sont assez difficiles à émettre, même si un Français à l'habitude de réaliser de tels groupes, notamment dans les mots d'emprunt *gnome* et *pneu*. Il faut tout de même admettre que ces mots font souvent difficulté et il n'est pas rare que des [ə] épenthétiques apparaissent (un Français a tendance à prononcer [gəˈnəm] et [pəˈnø]).

La langue cherche à éviter des groupes consonantiques inconnus ou peu fréquents. Ainsi, les mots comme *quenouille* ou *guenon* conservent plus facilement leur E-muet que des mots comme *fenêtre* ou *refaire*.

De plus, l'auditeur pourrait ne pas reconnaître des mots relativement rares ou qui ne subissent tout simplement pas la manipulation de la langue journalière, et, de ce fait, riches en information. Il est alors possible de considérer l'emploi de mots plus ou moins fréquents, à partir du degré de conservation du [ə].

En ce qui concerne les noms propres, la prononciation du E-muet est influencée par leur forme graphique. Ils font ainsi souvent exception aux règles de l'E-muet. On prononce les E-muets de *à Vesoul* [avəˈzul], *à Besançon* [abəzɑ̃ˈsɔ̃]. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les habitants de Vesoul et de Besançon sont à peu près les seuls locuteurs à ne pas prononcer le E-muet figurant dans le nom de leur ville. Le fait d'avoir l'habitude de prononcer un nom propre pourrait ainsi favoriser la chute du E-muet ...

9. 2 Les groupes figés

Les groupes figés sont des séquences de deux monosyllabes qui contiennent un E-muet et qui se sont pratiquement amalgamés au point de ne donner qu'une seule syllabe. Cette syllabe unique contient un [ə] absolument stable, alors que l'autre est presque toujours instable, n'étant articulé que dans des circonstances exceptionnelles. Delattre (apud Malécot, 1976) limite la liste des groupes figés à :

je te	[ˈʒtə]
ce que	[ˈskə]
je ne	[ˈʒən]
de ne	[ˈdən
CP NP	[ˈsən]

9. 3 Les syllabes consécutives contenant des E-muets

Il peut y avoir, en français, jusqu'à neuf syllabes consécutives comprenant un E-muet dans un même groupe rythmique (il s'agit notamment du segment de phrase : et de ce que je ne le redevenais pas, tu pou-

vais conclure que...). Le traitement de ces E-muets est conditionné par celui du premier et du second E-muet. Si le second E-muet se prononce, le troisième est omis, le quatrième se prononce, le cinquième est omis, et ainsi de suite. Si le second E-muet est omis, le troisième se prononce, le quatrième est omis, le cinquième se prononce, et ainsi de suite. Pour que cet ordre soit respecté, il faut toutefois que les exceptions signalées ci-dessus ne viennent pas contrarier une ordonnance pour ainsi dire mathématique.

10 Le E-muet affecte-t-il son entourage?

Comme l'écrit Walter (1977), "la prononciation des groupes de consonnes se trouve en français sous l'étroite dépendance du phénomène du E-muet" (p. 18).

Le E-muet permet une meilleure réalisation de certains groupes de consonnes peu aisés à prononcer de façon successive.

Le remplacement du /ə/ par zéro n'a pas le même effet que le remplacement d'une articulation par une autre articulation. Le remplacement par zéro crée un environnement nouveau et les répercussions se font sentir au niveau phonémique.

Van Eigergen (apud Sorin, 1991) conclut de ses analyses que l'élision du E-muet est responsable à 30% des groupes de deux consonnes, à 50% des groupes de trois consonnes et 92% des groupes de quatre consonnes. En français parlé, plus d'un E-muet sur deux est élidé; cela contribue largement à la présence de groupes consonantiques dans la chaîne parlée. Précisons que cette étude a été réalisée auprès d'un public d'étudiants québécois et que des variations au niveau sociolinguistiques doivent être pris en considérations.

Lebel (apud Sorin, 1991) remarque que, dans les groupes résultant de l'élision du E-muet, la dernière consonne est généralement allongée.

L'élision du E-muet entraı̂ne la suppression du /R/ ou du /l/ dans les contextes phonétiques suivants :

- à la jointure de deux mots, quand le premier finit par une liquide plus un E-muet et que le deuxième commence par une consonne (*l'autre jour* [lotʒuʀ]);
- à la jointure de deux mots, quand une liquide est séparée du E-muet suivant par une consonne stable (quelque chose [kekˈʃoz])⁴.

Léon (1966) remarque que la suppression de la liquide et du Emuet est déterminée par le nombre de syllabes dans le mot. On ajuste le nombre de syllabes à trois. C'est ainsi que l'on prononce *quatre-vingts* [katrəˈvɛ̃] mais *quatre chevaux* [katʃəˈvo].

Les formules populaires du genre [tab] (pour *table*) sont la continuation du phénomène d'affaiblissement des voyelles finales.

Le E-muet peut aussi bien se maintenir que tomber en entraînant la liquide avec lui. L'effacement du E-muet et de la liquide est facultatif : il est la marque d'un style plutôt relâché.

11 Les manifestations particulières du E-muet

11. 1 Le E-muet : une voyelle épenthétique

On appelle épenthèse un processus phonétique qui introduit un segment non présent dans la représentation phonologique. Le segment ainsi introduit est dit épenthétique.

La voyelle [ə] peut ne pas être représentée dans la graphie, mais être tout de même émise dans le but d'alléger la prononciation de groupes difficiles. C'est le cas de certains groupes de mots, comme *ours blanc* qui se prononce très souvent [ursəˈblɑ̃]. Une voyelle épenthétique peut également apparaître à l'intérieur d'un mot lexical : il n'est pas rare que *jardin* soit prononcé [ʒarəˈdɛ̃].

Malmberg (1971) estime que dans toute combinaison du type [R] + consonne, il se manifeste automatiquement un élément vocalique du type [ə]. D'après l'auteur, ce phénomène est observable dans le mot *trois* qui est prononcé [ˈtərwa]. Cet élément ne ressemble cependant pas complètement à un [ə] habituel, il est plus bref et moins intense.

Léon (1992) note l'apparition du E-muet final dans des mots où il n'y en a jamais eu, comme dans *bonjour* [bɔ̃ʒuˈkə]. L'auteur précise que ce phénomène concerne principalement le parler féminin. Ce [ə] épenthétique ne joue aucun rôle distinctif.

11. 2 Le E-muet : une voyelle parasitaire à la détente consonantique

Les Allemands et les Anglais qui entendent les Français parler leur langue savent que ceux-ci ont le défaut de mettre un petit [ə] à la fin des mots terminés par une consonne, alors que la finale devrait être purement consonantique. Ce phénomène de détente vocalique est courant en français. Il n'a, en fait, rien de commun avec notre E-muet final traditionnel puisqu'on le trouve dans des mots qui n'ont jamais contenu d'E-muet, mais il vient apporter un appui à la consonne finale et en retarder l'affaiblissement ou la disparition.

Carton (1974) indique d'ailleurs que pour éviter les chutes intempestives de consonnes, il convient de placer une légère expiration, mais sans insérer un véritable [ə] à la valeur syllabique aux jointures interconsonantiques.

11. 3 Le E-muet : une voyelle d'hésitation

Lorsqu'un élève ânonne une leçon ou lorsqu'une personne cherche ses mots et émet une voyelle d'attente destinée à rompre le silence, c'est un [ə] qui se présente. Quand nous ouvrons la bouche sans intention bien marquée (par exemple quand nous sommes embarrassés pour répondre), c'est [ə] que nous prononçons. Du fait qu'il s'agit d'un son sensé remplir un vide, il ne paraît pas surprenant qu'il dure plus longtemps qu'une voyelle normalement insérée dans le langage parlé.

Euh est la voyelle d'hésitation la plus fréquente en français. Elle se trouve davantage en fin d'énoncé qu'en début, et intervient rarement de manière isolée.

Malécot (1976) a mis en rapport la fréquence du *euh* d'hésitation avec quelques facteurs démographiques. Il constate que le sexe du locuteur n'a pas d'influence sur la production des *euh* d'hésitation, mais que son âge et son activité professionnelle en ont une. En effet, la jeune génération (entre 20 et 29 ans) en prononce beaucoup plus que les autres classes d'âge. Les résultats obtenus en fonction de l'activité professionnelle montrent que les étudiants ont beaucoup plus recours au *euh* d'hésitation que n'importe quel autre groupe professionnel représenté dans l'expérience (enseignants, cadres, profession libérales). Ainsi, le *euh* d'hésitation est particulièrement employé par les jeunes et révèle, d'après l'auteur, leur nervosité et leur insécurité.

Lucci (1983) considère que certains facteurs phoniques comme les pauses, les *euh* d'hésitation ou les allongements vocaliques finaux ont pour fonction principale le ralentissement du débit. Le [ə] participe activement à ce processus : il est non seulement la voyelle d'hésitation la plus courante en français, mais il peut aussi avoir le rôle de "pause sonore" et frapper la dernière syllabe des mots terminés par *e*.

La diminution de ces phénomènes aboutit à une accélération du débit. Les pauses sonores sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses dans ce que Lucci (cité plus haut) appelle les messages de stimulation directe (c'est-à-dire le dialogue, la conférence, etc.) que dans les messages de stimulation indirecte (par exemple la lecture). Autrement dit, les manifestations du [ə] d'hésitation sont beaucoup plus courantes dans le discours spontané, non préparé que dans le discours non spontané. On peut, bien entendu, rencontrer exceptionnellement des euh d'hésitation dans les messages de stimulation indirecte (par exemple lorsque le locuteur rencontre des difficultés de lecture).

Lucci remarque encore dans ses expériences que les pauses sonores *non syntaxiques* sont fonction du *niveau stylistique* du locuteur. Pour la conversation, qui est un style relâché, le locuteur remplace les pauses sonores par les unités de *remplissage* (telles que *bon, alors, bien*), des répétitions ou des *faux départs*. Il observe une très faible proportion de réalisations [ə] dans le style relâché.

12 Les facteurs extra-linguistiques influant sur l'occurrence du E-muet

12. 1 La quête d'intelligibilité

Lorsque le locuteur veut se faire comprendre, il a été prouvé qu'il augmente la fréquence des E-muets prononcés. Comme le fait remarquer Léon (1992), on prononce au téléphone un nombre excessif de E-muets dans l'unique but de mieux se faire comprendre. On ajoute même des [ə] parasites, notamment dans la transmission d'un numéro (on dit [vɛ̃tətrwavẽtəˈsɛt] pour 23.27).

L'apparition ou la chute du E-muet étant soumise à la vitesse du débit, il est évident que le locuteur soucieux de se faire comprendre va diminuer son débit et augmenter parallèlement le nombre de E-muets prononcés. L'adresse publique, le discours, le sermon et la conférence ralentissent le débit du locuteur et entraînent la prononciation d'un grand nombre de E-muets. À l'inverse, la conversation spontanée rapide tend à gommer les E-muets facultatifs.

Pour Carton (1974), "les transitions des consonnes, importantes dans la perception, ont, grâce à la présence du E caduc, la possibilité de se manifester. On maintient cet E caduc chaque fois qu'un accroissement de la redondance est jugé nécessaire" (p. 36).

12. 2 Les conditions d'expression

12. 2. 1 La lecture

Il s'agit du style oral le plus articulé.

Thomas (1992) souligne son aspect scolaire. Elle a en effet commencé chez chacun de nous par le mot à mot favorable à la réalisation du [ə]. Il est donc courant qu'un locuteur prononce davantage de [ə] en lisant qu'en parlant spontanément. La lecture favorise le maintien du E-muet à cause de l'influence de la graphie ou des connotations formelles associées à cette activité.

12. 2. 2 Le langage spontané

Lucci (cité plus haut) montre que la proportion de E-muets prononcés, par rapport au total des E-muets qui pourraient l'être, est la plus basse pour la conversation : 24%.

Notons que dans la diction syllabique, lorsque, par exemple, quelqu'un n'a pas bien entendu ce que le locuteur a dit, ce dernier prononce tous les E-muets qui peuvent l'être.

12. 2. 3 Le niveau de langue

Un autre facteur qui influe considérablement le comportement du E-muet est le style et le registre de langue du locuteur. Normalement, en français familier, le E-muet est élidé si sa présence ne facilite pas la prononciation du mot ou du groupe de mots (cette femme parle [setfam-parl]), et il est généralement maintenu quand son omission peut créer un groupe consonantique considéré comme difficile à prononcer par un francophone (par exemple : nous habiterions [nuzabitəˈʀjɔ̃]).

Pulgram (1961) indique que plus un énoncé est émis de manière formelle, littéraire, surveillée, conservatrice, distincte, solennelle et lente, plus le nombre d'E-muets optionnels articulés est important. Inversement, moins le locuteur apporte de soin à sa prononciation, plus son débit est rapide et plus rares sont les E-muets prononcés. Le style bas du français standard contribue à la grande fréquence et à de nouveaux types de groupes consonantiques.

Léon indique que "lorsqu'on veut faire familier ou vulgaire, il suffit de remplacer les E caducs par des apostrophes dans l'écriture" (p. 27).

Pour Malécot (cité plus haut), la marque d'insistance dans le langage provoque une augmentation significative des E-muets prononcés.

D'autre part, il rend compte du fait que le discours énergique cause une baisse considérable dans l'élision du E-muet. Parler fort provoque une hausse considérable des E-muets alors que l'articulation relâchée fait baisser le taux de E-muets prononcés.

12. 2. 4 L'âge

Léon (cité plus haut) souligne que le E-muet final est souvent attribué aux jeunes. Il fait notamment remarquer que le phénomène se produit très souvent en clausule impérative, comme *arrê-te, mer-de*. Malécot (cité plus haut) a observé des résultats similaires. Il constate un certain conservatisme des jeunes qui prononcent davantage de E-muets que la classe d'âge des 30-49 ans. Les jeunes maintiennent le E-

muet à un tel degré que, s'il fallait faire un classement, ils se situeraient entre les 40-49 ans et les 50-59 ans.

12. 2. 5 L'accent régional

Léon (cité plus haut) considère qu'une articulation à accentuation fausse entraîne une suppression importante de E-muets. C'est ce qu'il a constaté dans les parlers ruraux de la France du nord. Les paysans normands disent sans problème [lb'do] pour *le bedeau*.

En revanche, le maintien du E-muet en toutes positions a longtemps caractérisé les parler méridionaux du sud de la Loire. Dans le Midi, on observe une tendance à désunir deux consonnes au point de faire entendre parfois un [ə] entre les deux. Un locuteur méridional prononce facilement le [ə] final, comme dans [pɛˈkə].

13 Les réalisations phonétiques du E-muet

13. 1 Le E-muet sur le plan articulatoire

Le problème du timbre est étroitement lié au problème articulatoire. Si le E-muet se prononce comme un [a], il aura un timbre central; si son lieu d'articulation est antérieur, il se prononcera davantage comme un [a] ou un [a].

C'est surtout le problème de la labialité qui se pose sur le plan articulatoire. Le E-muet est-il labial ou non ? Les divergences d'opinion sont à l'image de la complexité de la voyelle-muette. Pour les uns, les lèvres sont plus ou moins projetées, pour d'autres, il y a absence d'arrondissement.

D'après Delattre (1948), [ə] n'a pas de constriction bien marquée : le pavillon prend d'aspect d'un tube uniforme fermé à une extrémité par la glotte et ouvert à l'autre par les lèvres.

Martinet (cité plus haut) fait la description articulatoire de [ə] en ces termes : "La voyelle neutre, notée [ə], n'est ni très ouverte, ni très fermée, ni d'avant, ni d'arrière, ni rétractée, ni arrondi" (p. 36).

14 Le timbre du E-muet

Le timbre du E-muet a été beaucoup moins étudié parce qu'un Français comprendra toujours la signification d'un mot contenant un E-muet, quel que soit le timbre avec lequel il est émis.

Delattre (apud Malécot, 1977) le définit *proche de l'*[∞] ouvert, mais pouvant varier jusqu'à être aussi fermé que l'[ϕ] fermé, sans qu'une oreille française s'en offense.

Dell (1973) explique que "ce qui distingue schwa des autres voyelles sous-jacentes, c'est moins le timbre de ses réalisations phonétiques que le jeu particulier des alternances auxquelles il est soumis" (p. 03). Pour Wioland (1999),

la graphie E-muette est sur le plan didactique un problème de prononciation des consonnes. (...) Les consonnes en contact sont soumises à des règles générales simples qu'il convient de faire connaître à l'apprenant, y compris l'existence de nouveaux couples qui d'ailleurs ne présentent pas de difficultés de prononciation, mais qui n'étant pas visibles à l'écrit sont officiellement ignorés (p. 63).

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire, tout d'abord, que la dénomination *E-muet* reste une dénomination imprécise et que l'évolution de ce phonème sur le plan phonétique suit son court en langue française malgré quelques contextes où l'on constante une certaine stabilité en termes de production ; notament dans les groupes figés.

On peut remarquer une variation et quant à l'emploi et quant au timbre du E-muet selon l'horizon géographique du locuteur, mais aussi l'horizon sociolinguistique, culturel. Cette variation peut ancore être due à d'autre facteurs, tels que : le langage spontané, le niveau de langue, l'âge du locuteur.

Cette étude n'est qu'une simple contribution sur ce phonème typique de la langue française et nous savons pertinemment que d'autres études sont nécessaires pour approfondir ces conaissances. Nous pensons spécialement à une étude portant sur la production de ce phonème lorsqu'il est réalisé par des locuteurs brésiliens parlant le français.

Notes

- 5. Il s'agit d'un /ə/ central.
- 2. C'est d'ailleurs pour cette même raison que l'on prononce les consonnes finales de *sac*, de *Christ* ou de *chef*, mais qu'on ne les prononce pas dans *estomac*, *Jésus-Christ* ou *chef* d'œuvre.
- 3. Il s'agit des pronoms qui s'agglutinent autour du verbe, tels que y, ce, me etc.
- 4. Les noms composés sont exclus de cette catégorie.

Références blibliographiques

- Carton, F. Introduction à la phonétique du français. Paris : Bordas, 1974.
- Delattre, P. Le jeu de l'e instable intérieur en français, reproduit dans Studies in French and Comparative Phonetics. Londres, 1966.
- _____. Studies in French and comparative phonetics. The Hague. The French review, 1948.
- Dell, F. Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative, savoir, 1973.
- Fouché, P. Traité de prononciation française. Paris: Klincksiech, 1969.
- Léon, P. R. "Apparition, maintien et chute du "E caduc"". *La linguistique*, 2, 1966. pp. 111-122.
- ____. 'Le jeu du e caduc", Phonétique et prononciation du français standard. Paris : Nathan, 1992.
- Lucci, V. Étude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle. Publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble, 1983.
- Malécot, A. "The effect of linguistic and paralinguistic variables on the elision of the French mute -e". *Phonetica*, 33, 1976. pp. 93-112.
- _____. "The Elision of French mute within complex consonantal clusters". *Lingua*, 1977. pp. 45-60.
- Malmberg, B. Les domaines de la phonétique. Paris: P.U.F., 1971. p. 59.
- Martinet, A. *La nature phonologique d'E caduc* papers Linguistic and Phonetic to the memory of Delattre P., Mouton, 1972. pp. 393-400.
- Pernot, H. L'E-muet. Paris: Didier, 1929.
- Pulgram, E. "French \P\ statics and dynamics of linguistic subcodes". Lingua, 10, 1961. pp. 305-325.
- Sorin, C. "Some observations on the processig of mute "e" in French diphone-based speech synthesis system", *Journal of Phonetics*, 1991. p. 150.
- Thomas, A. Évolution du E-muet en français niçois. Mélanges Léon, Hommages à Pierre Léon, Toronto : Mélodie, 1992.
- Walter, H. La Phonologie du français. Paris: P.U.F., Le Linguiste, 1977.
- Wioland, F. *La graphie E-muette*. In ELOS, Actes du XIII^{ème} Congrès Brésilien des Professeurs de Français, Bahia. 1999. p. 60.
- Zink, G. Phonétique historique du français. Paris: P.U.F., 1977. p. 21.